

BAREME DES HONORAIRES 2022

MONTANT DE LA TRANSACTION (Prix de vente)	HONORAIRES TTC En% du prix de vente	MONTANT MAXIMUM DE PERCEPTION
Parking- Garage-Box	FORFAIT	4000€ TTC
Jusqu'à 100.000€	10%	10.000€ TTC
Sur la tranche de 100.001€ à 250.000€	7%	17.500 TTC
Sur la tranche de 250.001€ à 300.000€	6 %	18.000 TTC
Sur la tranche de 300.001€ à 400.000€	5%	20.000 TTC
Sur la tranche de 400.001 € à 700.000€	4.2%	29.400 TTC
Sur la tranche de 700.001 € à 1000.000€	4%	40.000 TTC
Sur la tranche de 1000.001€ à 1600.000€	3%	48.000 TTC
Au-delà de 1650.001 €	2%	

IMPORTANT :

- Toute baisse du prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat oblige un nouveau calcul des honoraires de l'agence
- Les honoraires de l'agence sont à la charge de l'acquéreur sauf stipulation expresse contraire
- Les prix affichés en vitrine sont donc avec la commission d'agence incluse
- TVA au taux de 20% incluse.
- Les honoraires sur la vente s'étendent pour une mission complète (estimation, constitution de dossier, visites, présentation d'acquéreurs, négociations, rédactions d'acte, conseil).

Exemples barèmes transactions 2022

MONTANT DE LA TRANSACTION (Prix de vente)	Honoraires TTC En% du prix de vente	MONTANT MAXIMUM DE PERCEPTION
Jusqu'à 100.000 €	10%	10 000€ TTC
Sur la tranche de 100.001€ à 250.000€	7%	17 500 TTC
EXEMPLE Prix 130.000€	7%	Honoraire TTC 9 100 €
Sur la tranche de 250.001€ à 300.000€	6%	18 000 TTC
EXEMPLE Prix 230.000 €	6%	Honoraire TTC 13 800 €
Sur la tranche de 300.001€ à 400.000€	5 %	20 000TTC
EXEMPLE Prix 330.000€	5 %	Honoraire TTC 16 500 €
Sur la tranche de 400.001 € à 700.000€	4.2%	29 400€ TTC
EXEMPLE Prix 430.000€	4.2%	18 060€ TTC

Nos honoraires sont s'entendent Toutes Taxes comprises (Taux actuel de la TVA : 20%)

- Ce barème s'applique à toute vente sur immeuble à usage d'habitation, locaux d'activité, terrains à bâtir et autres.
- Les honoraires de transaction sont à la charge du mandant, sauf stipulation expresse contraire.
- Tous les prix de ventes sont affichés honoraires inclus.
- Tarif applicable à partir du 1ER janvier 2022
- TVA au taux de 20% incluse.
- « Les honoraires sur la vente s'entendent pour une mission complète (estimation, constitution de dossier, visites, présentation d'acquéreurs, négociations, rédactions d'acte, conseil). L'accomplissement partiel de la mission pourra donner lieu à réduction d'honoraires. Il en sera de même dans le cas de la commercialisation de plusieurs biens. »

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION
Pour les logements nus ou meublés la loi ALUR du 15-09-2014

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Visites, constitution du dossier du locataire et de réaction du bail	Zone très tendue* 12€ TTC / m² En zone tendue** 10€ TTC / m² Hors zone très tendue et tendue 8€ TTC / m²
Réalisation de l'état de lieux d'entrée	3€ TTC / m²

HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

Visites, constitution du dossier du locataire et de réaction du bail	Zone très tendue* 12€ TTC / m² En zone tendue** 10€ TTC / m² Hors zone très tendue et tendue 8€ TTC / m²
Réalisation d l'état de lieux d'entrée	3€ TTC/m²
Honoraires d'entremise et de négociation	300€ supplémentaire forfait maximum

HONORAIRES LOCATION CODE CIVIL (TVA INCLUSE)

A la charge du bailleur :

Entremise et négociation Visite Frais de dossier

Rédaction du bail Etat des lieux Rédaction

30% du loyer CC

A la charge du locataire

Visite Frais de dossier - Rédaction du bail et Etat des lieux

70% du loyer CC

POUR UN PARKING OU GARAGE LOCATION 150€ TTC BAILLEUR 150€ TTC

HORS RECHERCHE LOCATAIRE UNIQUEMENT REDACTION

Rédaction bail F1 : 300 € TTC REDACTION BAIL F2 : 400€ TTC REDACTION BAIL F3 : 500 € TTC

Etat des Lieux F1 : 200€ TTC ETAT DES LIEUX F2 : 300€ TTC ETAT DES LIEUX F3 : 400€ TTC

Cessions de baux et locations d'immeubles à usage commercial ou professionnel

Cession : 10% TTC (8% HT) sur loyer terminal + 12% TTC (10% HT) de la cession

Location : 10% TTC (8% HT) du 1^{er} loyer triennal

Pour les locaux commerciaux 8% HT du loyer triennal à la charge du preneur